



CT des DDI du 23 mars 2017 :

Déclaration préliminaire FO

Pendant que le statut général est attaqué à coup d'ordonnance ... Matignon prescrira-t-il quelques remèdes à la biodégradabilité programmée des DDI ?

Monsieur le Président,

Dès votre prise de fonctions le 5 mai 2015, [FO avait porté auprès de vous](#) ses constats, alertes et revendications . L'occasion de vous remettre le [manifeste FO pour l'Etat territorial](#), ainsi que notre [plate-forme de revendications](#) pour les DDI.

Depuis lors, notre [baromètre du dialogue social](#), déjà à l'époque fort nuageux, **s'est orienté au temps orageux !**

L'année 2016 s'est ouverte sous le signe du passage en force avec votre décision **d'harmoniser vers le bas le nombre de cycles de mobilité**, en dépit des arguments que FO a portés auprès de vous. **Une punition collective pour l'ensemble des agents relevant des ministères présents en DDI !** Une décision dont les effets désormais palpables sur les services et les agents ne font que conforter nos alertes.

2016 s'est poursuivie par l'ouverture de nouveaux fronts contre l'existence même des DDI et le sort de leurs agents, avec en point d'orgue **l'expression unanime des OS du CT des DDI le 7 février 2017**, suite aux questions posées par FO en déclaration préalable.

CONTRE

la poursuite des expérimentations de fusion de SG de DDI, préfigurant le basculement des agents sur le BOP 333 et le transfert à terme en préfecture

CONTRE

le décroisement individuel des agents assurant les missions sécurité routière au 1er janvier 2018, préfigurant la disparition des compétences techniques mobilisables et le transfert des missions en préfecture

CONTRE

la poursuite, en l'état, du Plan d'Action Interministériel CCRF, portant les germes d'une plus grande désorganisation de l'exécution des missions sans répondre à aucune problématique

Comme nous l'avons exprimé auprès de vous à l'occasion de notre rencontre du 9 février dernier, **ce sont désormais bien des inflexions claires qui sont attendues, enfin !**

Car pendant que nous parlons ici, **le chantier de démolition des DDI continue sous couvert du plan « Préfecture Nouvelle Génération », qui invite implicitement chaque préfet à faire leurs emplettes dans les missions et effectifs des DDI.** Le tout jusqu'ici sous votre regard au mieux passif...que l'on pourrait soupçonner de bienveillant voire complice.

Or, sans la mise en place de « forces de rappel » partant de Matignon, **le niveau départemental de l'Etat se résumera demain à une mono-ministèrialité pilotée par le seul ministère de l'Intérieur.** Alors qu'à l'inverse, le rôle interministériel des préfets aurait vocation à interroger leur mode de pilotage.

De la même façon, FO a pointé **que les acteurs d'aujourd'hui**, laissant se développer de soi-disant expérimentations locales, des mutualisations opportunistes, des modularités d'organisation, se réfugiant derrière les échéances politiques à venir pour ne pas agir **auront été complices du dé-tricotage du socle constitutif des DDI en tant que directions de plein exercice !**

Des directions qui tiennent à flot depuis 2010 uniquement grâce aux agents les composant ! Avec pour seul remerciement le privilège de pouvoir se demander individuellement « **mon poste est-il le prochain à être supprimé ?** », « **ma mission est-elle la prochaine à être supprimée ?** », « **serai-je le prochain à être transféré manu-militari en préfecture ?** ».

Monsieur le président, à la conclusion de notre entretien du 9 février, **vous vous êtes engagé :**

- **à porter au niveau politique l'expression du CT des DDI du 7 février 2017,**
- **à vous intéresser aux 2 opérations de fusion de SG de DDI en cours,**
- **et à prêter une vigilance particulière au résultat de la réunion de comité de suivi « sécurité routière » du 8 mars 2017.**

Monsieur le Président, à l'occasion aujourd'hui du dernier comité technique d'une mandature marquée **par la poursuite de la dégradation du service public républicain**, au niveau départemental en particulier, **le jour même où le gouvernement projette de passer en force pour porter atteinte par ordonnance au statut général de la Fonction Publique et au rôle des CAP**, nous attendons de votre part l'annonce d'un moratoire :

- **sur les fusions de SG des DDI,**
- **sur le décroisement des agents « sécurité routière »,**
- **sur la poursuite du Plan d'Action Interministériel CCRF !**

Concernant le sujet « sécurité routière » nous ne saurions conclure notre déclaration **sans pointer les propos tenus cette semaine par les représentants du MI à l'occasion de la réunion annuelle des observatoires départementaux et régionaux de sécurité routière**, présidée par le DSCR.

Ainsi, s'agissant du chantier de décroisement MEEM/MI, **l'attitude des OS a été explicitement condamnée** (elles seraient à l'origine des problèmes!) et **leur position à l'occasion du "Comité de suivi" du 8 mars dernier a été raillée et caricaturée** ("les OS sont parties au bout de 10 minutes, ce doit être une coutume syndicale").

Vos services ayant assisté à cette réunion, ils pourront témoigner que nous sommes restés plus d'une heure en tentant d'obtenir des réponses indispensables que l'administration était dans l'incapacité - volontaire ou pas - de nous fournir. De ce point de vue, **nous considérons que les représentants actuels de l'administration sur ce sujet ne sont plus crédibles.**

Ce nouvel épisode d'un feuilleton calamiteux confirme que **ce chantier est marqué du saut de la déloyauté vis à vis des agents et de leurs représentants.** Il ne fait que renforcer **notre exigence d'un report de l'échéance du 1er janvier 2018 par prorogation de la convention MI/MEEM,** condition nécessaire pour être en mesure de traiter ce sujet dans un contexte institutionnel stabilisé, avec des interlocuteurs crédibles et en capacité de prendre des engagements dans la durée.

Alors que les remontées terrain confirment la montée en puissance des transferts de missions en préfecture dans le cadre de PPNG, **nous attendons de votre part qu'il puisse remettre de l'ordre sur ce sujet sensible et emblématique pour maintenir une compétence technique au niveau départemental!**

Je vous remercie.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris